Les usages récréatifs et de loisirs de la forêt du Taillan-Médoc

En quoi les usages récréatifs peuvent-ils valoriser cette forêt ?



VALTON Arthur COUTON Mafalda RICHELMI Nathalie GUENÉE Lucie

10/03/2022

Licence professionnelle Valorisation, Animation et Médiation des Territoires Ruraux







Sommaire

Remerciements Introduction

- 1. Le diagnostic de territoire
 - 1. La forêt
 - A. Forêt de protection
 - B. Biodiversité
 - C. Les usages de la forêt
- 2. Agencement de la problématique
 - 1. Plan d'action
 - 2. Temporalité des actions
 - 3. Le point de vue du commanditaire
- 3. Etudes documentaires
 - 1. Les structures cadres
 - A. La municipalité du Taillan-Médoc
 - B. Le tissu associatif
- 4. Les entretiens
 - 1. La méthodologie utilisée
 - 2. L'Analyse
 - A. Les forces de la forêt
 - B. Le devenir de la forêt
- 5. <u>Le questionnaire</u>
 - 1. La méthodologie utilisée
 - 2. L'Analyse
- 6. Passer d'un espace partagé à un espace inclusif
 - 1. Un espace de nature
 - A. La signalétique
 - B. Education environnementale
 - C. La continuité forestière
 - 2. Un espace de rencontre
 - A. L'accessibilité à tous
 - B. Quand la culture s'invite en forêt
 - 3. Un espace à vocation économique
- 7. Communication auprès des habitants

Remerciements

Arrivés en fin d'immersion sur le territoire du Taillan Médoc, nous souhaitons dans un premier temps remercier Mme Kociemba et Mme Laroumagne, pour la disponibilité et la pédagogie qu'elles nous ont accordées tout au long de ce travail, en tant qu'encadrantes.

Nos remerciements vont également à l'ensemble de l'équipe municipale, notamment à madame Le Maire Agnès Versepuy, et aux nombreux élus qui ont accepté et pris le temps d'échanger avec nous.

Merci à Mr. Viennet de l'Office National des Forêts pour le partage de ses précieux savoirs et conseils sur ce massif forestier et pour sa disponibilité.

Nous remercions aussi, bien sûr, les différents acteurs du tissu associatif de ce territoire qui nous ont accordé du temps. Nous citerons Mr. Rullier président de l'ACCA, Mr. Aranha président de "Une photo pour tous", Mr. NAHON président de "La marche Nordique", l'association " Un regard, un sourire", et la Société Hippique d'Aquitaine.

Quelques propriétaires ont gentiment accepté de participer à notre enquête et ont pu nous éclairer sur certains points.

Les pôles développement durable de Blanquefort et de Saint-Aubin sont également à remercier pour le temps accordé à nos différentes questions et leurs propositions de partenariat.

Merci aux habitants du Taillan-Médoc pour leur bienveillance dans la participation à cette enquête.

Introduction

"Les usages récréatifs et de loisirs de la forêt du Taillan Médoc" est une étude réalisée par un groupe de 4 étudiants en projet tuteuré, issu de la Licence Professionnelle VAMTR (Valorisation, Animation et Médiation des Territoires Ruraux) gérée conjointement par l'Université Bordeaux Montaigne et le Lycée Agricole de Périgueux.

Cette formation professionnelle d'un an et de niveau BAC+3 vise à former les étudiants à 3 compétences principales :

- Connaissance des territoires ruraux et leurs dynamiques.
- Techniques et outils de conduite de projets.
- Techniques de médiation, de communication et d'animation.

Ce travail de groupe entre dans le cadre du module professionnel UE2. Il a été réalisé à la demande de la municipalité du Taillan-Médoc.

La demande de ce commanditaire était d'évaluer *les usages récréatifs et de loisirs de la forêt du Taillan.*

Cette étude, prenant la forme d'un diagnostic de territoire, s'est réalisée sur 3 mois entre Janvier et Mars, avec des coupures pour des temps de présence à l'Université.

Ce diagnostic s'est effectué en deux temps : un premier de travail de recherche documentaire sur l'existence ici et ailleurs des différents projets de territoire, un deuxième d'enquête auprès des élus et des habitants du Taillan Médoc.

Les objectifs de ce travail ont été les suivants :

- 1. S'imprégner du territoire.
- 2. Aller à la rencontre des différents acteurs de ce territoire (élus, associations, populations...)
- 3. Identifier les forces, menaces, faiblesses, et atouts de la forêt.
- 4. Identifier les problématiques soulevées.
- 5. Apporter des propositions d'actions.

Suite au diagnostic de territoire, au travers de ces étapes, il nous a semblé évident que le défi de cet espace, concernant les usages récréatifs et de loisirs qui s'y exercent, est de passer d'un espace partagé à un espace inclusif.

Par quels moyens les usages récréatifs qui s'exercent dans la forêt, plutôt que de coexister, peuvent-ils être inclusifs et offrir un espace partagé par tous ?

1. Le diagnostic de territoire

1. La forêt

La forêt du Taillan-Médoc s'étend sur 127 hectares de parcelles communales (publiques) et 150 hectares de forêts privées. Cette forêt péri-urbaine, qui s'étend également sur la commune de Saint-Aubin, est située à 13 km de Bordeaux et est soumise à une très forte pression humaine: promeneurs, randonneurs, cavaliers, cyclistes. Toutefois, la gestion en partenariat entre l'Office National des Forêt (ONF) et la commune, permet à la forêt de rester un lieu de nature et de calme. La partie publique de cette forêt fut la première à être classée forêt de protection en 1991 en gironde. Ce classement lui permet d'avoir un statut juridique.

A. Forêt de protection :

Une forêt de protection est une forêt identifiée comme préservant la sécurité de riverains contre certains risques naturels, la santé et la qualité de vie d'habitants de zones urbanisées, ou encore des écosystèmes particulièrement sensibles qu'elle héberge. C'est le préfet ou l'État qui initie le classement en forêt de protection. En France, comme dans certains autres pays, la loi permet le classement de ceintures vertes ou forêts péri-urbaines en périphérie des grandes agglomérations, et dans toutes les zones où il est indispensable de maintenir la forêt pour des raisons écologiques ou de bien-être de la population.

Le statut forêt de protection désigne un statut défini dans le code forestier français, c'est la protection foncière la plus stricte qui soit applicable pour les forêts françaises. Il est soumis à la validation par le conseil d'État. Une réglementation bien précise doit être appliquée au sein de ces forêts, une personne peut se voir remettre une contravention de cinquième classe (jusqu'à 1500 euros d'amende, 3000 euros si récidive) pour non-respect de celle-ci.

Quelques exemples de cette réglementation :

Il est interdit:

- Pâturage (sauf cas particuliers, sur autorisation),
- Le camping,
- Le caravaning,
- Tout changement d'affectation ou mode d'occupation qui pourrait compromettre la conservation ou la protection des boisements,
- Défrichement,
- Fouille,
- Emprise d'infrastructure publique ou privée,
- Exhaussement du sol ou dépôt sauf s'il s'agit d'équipements indispensables à la protection des forêts (sous réserve d'une notification préalable au directeur départemental de l'Agriculture),
- Circulation motorisée, sauf pour l'exploitation et la défense de la forêt contre les incendies.

Pour faire respecter au mieux ces consignes, certains agents de l'ONF sont assermentés pour effectuer un rôle de police de l'environnement et verbaliser si nécessaire.

B. Biodiversité:

Flore:

La forêt du Taillan-Médoc est composée de pins maritimes et de nombreux peuplements de feuillus :

Pin maritime : 66%Chêne pédonculé : 29%Chêne rouge : 2%Autres feuillus : 3%

Ces essences forment deux formations végétales principales :

- La lande mésophile sèche : 33%

- La lande sèche: 67%

Une partie de la forêt est classée en ZNIEFF de type 1 grâce à l'anémone bogenhartiana. Celle-ci a malheureusement disparu de la forêt suite à un arrachage de ses pieds mais l'habitat reste toujours propice à sa réapparition. Cela représente un enjeu reconnu pour la biodiversité.

La production de bois est un enjeu pour la forêt, dû:

- à son contexte de forêt située sur de la lande sèche,
- au retard de gestion pour certaines parcelles de pin maritime,
- à la mosaïque de parcelles feuillues présentes sur la forêt avec notamment une espèce.

Une espèce invasive est présente au cœur du massif forestier du Taillan ; Le cerisier tardif. Cet arbuste à caractère invasif empêche le développement d'autres espèces, d'une part à cause de sa croissance très rapide et d'autre part à cause de sa grande faculté de multiplication. Le cerisier tardif a été introduit par l'homme la première fois au 18ème siècle dans les jardins du château de Compiègne puis au 19ème siècle sous Napoléon III pour assurer un couvert au gibier, particulièrement le faisan, durant les parties de chasse.

Aujourd'hui il semble important de contrôler son évolution pour le bien-être de l'écosystème, c'est pourquoi une gestion pointue est reliée à cette essence.

Un intérêt particulier se porte également sur le Robinier Faux-Acacia. En effet, dans certaines régions de France, comme par exemple sur la côte méditerranéenne, cet arbre est considéré comme nuisible aux écosystèmes autochtones. Pour les forêts d'Aquitaine cependant, cette espèce est éligible au titre de financement par les aides publiques des travaux d'investissement pour la reconstitution des peuplements forestiers sinistrés par la tempête (arrêté préfectoral du 26 juin 2007). Il existe donc un paradoxe entre le côté invasif de l'espèce, par sa capacité à rejeter, se multiplier vigoureusement. Finalement le robinier faux acacia doit être maîtrisé dans son extension et valoriser pour le bois d'oeuvre".

Faune:

La forêt est soumise à des battues administratives pour réguler la population de sangliers qui est en augmentation. Cet animal entraîne de fortes destructions sur le massif mais également sur les jardins des habitations en lisière de forêt. L'association Communale de Chasse agréée du Taillan-Médoc tente de contrôler au mieux cette prolifération. La chasse récréative sur les parties communes de la forêt est autorisée. Le chevreuil quant à lui, à une population en équilibre. Des lâchers de faisans sont réalisés dans la forêt.

C. Les usages de la forêt :

Plusieurs usages sont à mettre en avant dans la forêt du Taillan-Médoc, en commençant par son usage principal qui est l'accueil du public. En effet, celui-ci présente même un enjeu reconnu avec la fréquentation des sportifs, de promeneurs, de ramasseurs de champignons et de cavaliers de la Société Hippique d'Aquitaine.

Afin d'accueillir au mieux tous ces usagers la commune, pour partie dans le cadre du plan d'aménagement défini avec l'ONF, a maillé l'espace au travers de :

- 4 sentiers pédestres :
 - Sentier Vert: 2,6 kmSentier Bleu: 5,3 kmSentier Rouge: 7,6 km

Sentier Noir: 8,6 km

- Sentiers ouvertes aux Cavaliers
- 8 panneaux pédagogiques :
 - L'arbre, comment vit-il?
 - L'avifaune
 - Les différents chênes
 - L'arbre mort, à quoi sert-il?
 - Les traces d'animaux
 - L'utilisation du Bois
 - La "forêt de protection"
- Multiples balises de localisations

La forêt est utilisée principalement pour les activités suivantes :

- Promenade, avec ou sans chiens
- Vélo
- Balade équestre
- Marche nordique
- Trail
- Chasse

La forêt se voit aussi accueillir des utilisateurs de moto cross, bien que cela soit interdit.

En dehors d'un usage d'accueil, la commune du Taillan-Médoc, via l'ONF, exploite diverses essences de feuillus (chêne, châtaignier, robinier, cerisier tardif) comme bois de chauffage en fonction des besoins locaux. En effet, la forêt n'a pas vocation à la production de bois mais les essences coupées, pour la gestion durable de la forêt, sont utilisées au sein de la commune. En moyenne chaque année, 2,46 ha sont passés en coupe. Ces coupes ont parfois lieu dans le cadre des CVD (cessions de Vente par délivrance).

Depuis 2021, la forêt du Taillan-Médoc fait partie d'un ensemble forestier plus grand appelé Parc des Jalles. (voir Topo parc des Jalles)

Malgré la conservation de son état naturel, la forêt du Taillan-médoc se voit soumise à des usages non conforme à sa réglementation :

- dépôts sauvages
- utilisation de véhicules à moteur (moto cross, quads ...)

2. Agencement de la problématique

Après avoir fait le diagnostic de territoire et s'être imprégnés de l'intitulé de la commande nous avons pu mettre en lumière plusieurs problématiques concernant les usages récréatifs de la forêt du Taillan-Médoc :

- En quoi les usages récréatifs et de loisirs de la forêt du Taillan peuvent-ils valoriser ce massif
- En quoi le partage des connaissances entre les différents usagers permet-il une cohabitation apaisée au sein de la forêt ?
- Comment l'éducation permet-elle la sauvegarde de ce massif forestier ?

1. Plan d'action

Pour répondre aux objectifs de la commande, vérifier nos problématiques et proposer des axes de développement, nous avons mis en oeuvre plusieurs actions:

- Recherches documentaires sur cette forêt au cœur d'un vaste territoire.
- Imprégnations physiques du territoire par des sorties à vélo et à pied dans Le Taillan, sa forêt, ainsi que les communes limitrophes.
- Identification des projets connexes ayant un impact sur les usages récréatifs de la forêt du Taillan.
- Analyse des leviers et structures cadre.
- Comparaison avec des modes d'aménagements et de jouissance de forêts péri-urbaines (en France et à l'étranger).
- Réalisations d'entretiens auprès des élus et d'acteurs du territoire en lien avec nos thématiques (surtout dans le tissu associatif).
- A partir de ces entretiens, élaboration de questionnaires à destination de la population, qu'elle soit usagère ou non de cette forêt.
- Analyse croisée de ces différents éléments afin d'avoir une vision éclairée de cette forêt et de ses usages récréatifs. A partir de cette synthèse, nous proposerons des pistes de développement. Elles seront soit le fait de demandes récurrentes lors des entretiens ou des questionnaires, soit de nos propres déductions.

2. Temporalité des actions







Ce planning nous a permis d'avoir une ligne conductrice tout au long du projet. Voici le détail :

- Du 03/01 au 07/01 : Prise de connaissances du sujet grâce aux rencontres avec nos commanditaires. Réflexion sur une problématique et rédaction du cahier des charges. Rédaction du questionnaire à destination des élus et des acteurs.
- Du 10/01 au 21/01 : Rencontres avec les élus et les différents acteurs en lien avec la forêt du Taillan-Médoc et rédaction des comptes rendus. Recherches documentaires et rédaction pour le futur dossier. Rédaction et transmission du questionnaire à destination de la population.
- Du 24/01 au 11/02 : Cours au lycée agricole de Périgueux.
- Du 14/02 au 18/02 : Création des outils de communication et continuation des entretiens avec les acteurs. Rencontre avec la population. Analyse des entretiens des élus et des acteurs.
- Du 21/02 au 25/02 : Début de la rédaction du dossier.
- Du 28/02 au 4/03 : Continuation de la rédaction du dossier. Analyse du questionnaire de la population. Réflexion et préparation de la restitution. Envoie des invitations.
- Du 7/03 au 9/03 : Finalisation de la préparation de la restitution. Finalisation de la rédaction du dossier.
- Le 10/03 : Restitution.

3. Le point de vue du commanditaire

La commande qui nous a été donnée par la municipalité du Taillan pour réaliser cette étude était encadrée par Mmes Kociemba et Laroumagne.

La première nous a guidés en tant qu'élue à de la transition écologique et ville durable, représentant donc la municipalité, la seconde en tant que chargée de mission transition écologique et mobilités. Compte tenu des premiers échanges que nous avions eu avec Mmes Kociemba et Laroumagne, nous avions initialement identifié un enjeu concernant l'intégration de la forêt dans le périmètre du Parc des Jalles. Nous avons, depuis le départ, mis en place des entretiens hebdomadaires avec ces personnes (informations transmises aussi à Mme Versepuy et M.Peyres, M.Baup Danty Lucq et M.Isern). Ces entretiens nous ont permis d'affiner et de réorienter nos réflexions lorsque cela s'est avéré pertinent.

De manière générale, ce cadre a été bienveillant et nous a permis de réaliser une analyse fine de ce territoire particulier, tant dans son histoire que dans son environnement ou sa position géographique. Afin de prendre en compte tous les volets du développement durable et tout l'écosystème de la forêt, nous avons choisi de mener à bien cette analyse en considérant les axes :

- Les pratiques et usages de la forêt.
- La biodiversité, entre attraction et sauvegarde.
- Le développement économique permis par les ressources forestières.

3. Etudes documentaires

1. Les structures cadres

Afin d'avoir une bonne connaissance de notre territoire d'étude et des différents acteurs qui l'animent, nous avons déterminé une matrice Cape propre au Taillan-Médoc, et à notre thématique autour de la forêt. Elle a été établie grâce à nos différents entretiens et aux ressentis de chacun. Cette matrice permet de classer les différents acteurs en 4 groupes : le collectif, les arbitres, les privatifs et les extérieurs.

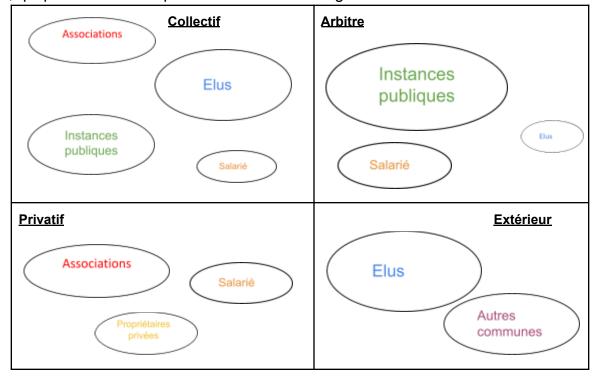
- L'acteur collectif: "Il appartient à un groupe professionnel ou social qui a un projet commun, explicite et négocié pour la zone."
- L'acteur arbitre : "Il a une vision globale, cherche à réguler tout en restant extérieur à la micro région."
- L'acteur privatif : "Il agit à titre individuel et refuse l'idée d'une action collective."
- L'acteur extérieur : "Il agit à titre individuel et peut si nécessaire changer de territoire pour assurer son activité. Il apporte l'ouverture, le regard extérieur et l'innovation."

Ces 4 types d'acteurs sont essentiels pour l'équilibre d'un système. Cet équilibre est la clé de la mise en place de projet au sein d'un territoire.

	Interne	Externe
Régulateur	Collectif	Arbitre
Non régulateur	Privatif	Extérieur

A la suite de ce classement nous avons pu créer ce tableau ci-dessous. Il regroupe les différents acteurs par catégorie. Nous constatons que le collectif de la forêt est composé quasiment d'autant d'élus que d'associations ou encore d'instances publiques. Les personnes régulatrices et internes à cette forêt viennent d'endroits différents, ce qui représente un atout considérable pour la valorisation de cet espace.

Concernant le rôle d'arbitre, celui-ci semble être détenu par les instances publiques comme l'ONF même si la commune est le principal décisionnaire sur cette forêt, elle collabore fortement et se fie à l'ONF, qui possède les compétences en matière de gestion forestière.



A. La municipalité du Taillan-Médoc

Depuis mai 2020, le conseil municipal a élu Agnès Versepuy maire du Taillan-Médoc pour une deuxième mandature de six ans. La majorité municipale compte 29 élus dont 9 adjoints. Les deux listes d'opposition, Le "Taillan Autrement" et Pour le Taillan, siègent conseillers municipaux. Cette équipe a développé des partenariats constructifs (Bordeaux Métropole, Département, Pays Médoc) afin de permettre un dynamisme socioculturel et économique, tout en préservant sa richesse environnementale. Cet objectif passe notamment par la maîtrise du foncier, la valorisation des mobilités douces. La force du lien intergénérationnel et la valorisation du capital Jeune.

Plus précisément, la préservation et la valorisation de la forêt est une des priorités de la municipalité. Parce qu'elle est poumon vert, importante au cœur des taillanais et source d'usages récréatifs apaisés et bénéfiques, cette forêt est un atout majeur pour la municipalité. D'ailleurs, quels que soient les projets envisagés, les partenaires, elle reste la principale décisionnaire.

B. Le tissu associatif

Quelles que soient leurs modalités d'action, de nombreuses associations interviennent sur la forêt et ses usages récréatifs. L'ACCA ou la DFCI seront plus régulatrices ou protectrices, par exemple. Les associations comme la Fraise Athlétique, AJT Marche nordique ou la SHA pour n'en citer que quelques-unes sont, quant à elles, à la fois usagères et motrices de développement socio-économique. Toutes ces associations ont un point commun: la volonté de préserver cette forêt et la sérénité partagée de ses usages récréatifs. Au cours de nos rencontres avec ces acteurs, tous ont exprimé une réelle envie de construire ensemble des projets pour valoriser et préserver ce bien commun.

4. Les entretiens

1. La méthodologie utilisée

Dans le cadre de notre démarche de diagnostic autour du questionnement sur les usages récréatifs de la forêt du Taillan Médoc, nous avons réalisé des entretiens.

Ces entretiens ont été effectués auprès d'acteurs que nous avons choisi par rapport à leur implication et leur domaine d'action autour de la forêt.

Les informations recueillies lors de ces échanges nous ont permis d'avoir une vision plus approfondie sur cette thématique, de découvrir les aspects à prendre en compte et d'orienter les champs d'investigation. Ils nous ont guidé sur nos pistes de réflexion et hypothèses de travail.

Nous avons opté pour l'entretien semi-directif.

Ce choix permet de :

- Cibler des interlocuteurs qui sont des témoins privilégiés, c'est-à-dire des personnes qui ont une bonne connaissance du problème grâce à leurs fonctions.
- Obtenir leur ressenti, et rendre le contact humain riche.
- Mettre en place un lien de confiance entre le questionné et nous, ce qui permet d'obtenir le plus d'informations.
- Les réponses recueillies lors d'un entretien font ressortir les grandes lignes des actions à mettre en place.
 - La difficulté des entretiens semi-directifs est le temps que cela prend pour chaque personne interrogée : entre 45 min à 1h.
- Dans le but de faciliter l'analyse des entretiens nous avons utilisé la méthode IDPA afin de classifier les informations :

- **Identification**: Elle permet de nommer et de présenter la personne interrogée et sa structure. Elle aide à identifier les problèmes et les enjeux de la thématique abordée.
- Diagnostic : Il fait un état des lieux des actions menées sur le territoire, relève les freins et les leviers de développement existants, permet d'évaluer le ressenti de la personne enquêtée.
- Prospective : Elle interroge sur les projets d'avenir et l'évolution possible à court et long terme.
- Proposition d'actions: Elle met en évidence les actions concrètes proposées par la personne interrogée mais aussi les acteurs sur lesquels on pourrait compter pour mener à bien les projets.

2. L'Analyse

A. Les forces de la forêt

1- Sa place affective et identitaire.

La plupart du temps, les premières choses exprimées quant à la forêt tenaient à des ressentis. Pour n'en citer que quelques-uns : agréable, paisible, sereine, accueillante, tranquille, rassurante, majestueuse, atypique, qui fait voyager. Elle est un lieu "où le naturel laisse place à la méditation". Elle est un "havre de paix". Elle a donc, dans un premier temps, une fonction d'apaisement et de bien-être, quels que soient les usages qui y sont pratiqués. Il est à noter aussi que sa sécurité participe à la sensation de sérénité qu'elle dégage : " Même seule, je ne ressens pas la sensation d'un risque, d'un danger car on n'est jamais très loin d'une route".

D'autre part, majoritairement, il y a un sentiment de possession. Cela s'exprime par l'utilisation fréquente des pronoms "notre" ou "ma". Elle est "chère au cœur des Taillanais", toutes générations confondues. Elle est un élément majeur d'identification du territoire et porte un affect bénéfique. L'une des forêts périurbaines de Bordeaux Métropole et élément du Parc des Jalles, elle a pourtant une place unique sur ce territoire du fait de son originalité ("elle ne ressemble à aucune autre").

Enfin, bien qu'elle soit pour moitié détenue par la municipalité et pour l'autre par des propriétaires privés, elle est harmonieuse. En effet, il n'y a que peu de distinction entre les parcelles privées et publiques. De même, il n'y a pas de frontières physiques entre la forêt du Taillan et celles de Blanquefort ou de Saint Aubin. Les usagers des différentes forêts passent de l'une à l'autre sans s'en rendre compte. Nous verrons plus tard que cette continuité forestière pourrait être valorisée.

2- Ses caractéristiques physiques

Elle est décrite comme un "bijou de biodiversité". Tous les acteurs rencontrés s'accordent sur la richesse naturelle de la forêt du Taillan. Elle révèle, pour tous, une grande diversité faunistique et végétale. L'opposition a été faite, à plusieurs reprises, avec la forêt des Landes, essentiellement de pins. Il a été signalé aussi que cette naturalité, on la voit dans la présence des racines, même si, parfois, c'est dangereux. De plus, sa biodiversité et son aspect "sauvage" sont valorisés par l'absence d'aménagements de l'homme (aires de jeux, toboggans...). Cette naturalité se traduit différemment pour chacun. Par exemple, il a été précisé : "Quelques arbres centenaires remarquables" ou de "Très belles clairières la journée, et très beaux ciels la nuit".

Elle est déjà dans une dynamique de préservation. Elle est d'ailleurs la première forêt de Gironde classée en Forêt de Protection.

Nombreux aussi ont loué sa propreté et la rareté des dépôts sauvages.

D'un point de vue pédologique, les caractéristiques mises en avant sont qu'elle est sablonneuse, argileuse et non-plane.

Elle n'a pas d'objectif productif et les seules coupes qui ont lieu sont soit le fait de propriétaires privés qui gèrent leurs parcelles comme ils l'entendent, soit le fait de l'ONF pour des besoins de régénération.

3- Ses fonctions et usages pour la population

Elle est une forêt d'accueil et accessible à tous. Il a tout de même été précisé, à plusieurs reprises, qu'elle pourrait être perfectible pour l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Elle présente une grande diversité d'usagers. Ce sont des multi- usages apaisés. Certains ont précisé qu'elle est "riche en coins secrets pour les enfants, ludique". Cela a d'ailleurs servi une précédente animation (la construction de cabanes en forêt) dont ceux qui l'ont vécu gardent un excellent souvenir de beauté et de poésie. C'est une fréquentation quasi exclusivement locale.

Sa richesse tient aussi à sa proximité avec la ville :"On y va à pied". Son accessibilité est un aspect qui est revenu très souvent au cours des entretiens. Elle est près du cœur de ville et des écoles. Cet atout d'accessibilité est valorisé aussi par le fait qu'elle soit libre d'accès, avec plusieurs "portes d'entrée".

Concernant l'accessibilité, il a été relevé le manque de parkings. Certains y voient un inconvénient (ceux qui ne peuvent y venir à pied ou à vélo), d'autres y voient un avantage (éviter la sur-fréquentation).

Une autre force de cette forêt est son réseau de sentiers balisés. Ils sont au nombre de quatre, de tailles différentes. Ils ont une bonne signalétique, sont bien entretenus, et il y a des panneaux pédagogiques intéressants (qui pourraient être valorisés par un "coup de jeune"). " On s'y repère aisément".

Elle a une dimension sociale importante. De par sa taille et sa localisation périurbaine, elle est un poumon vert pour la population taillanaise et Bordeaux Métropole plus globalement. Elle est un lieu de rencontres, familiale, conviviale.

4- Son mode de gestion

Il est orienté sur sa préservation à tous les niveaux. Tout d'abord, sous l'impulsion de Mme Versepuy, la municipalité a fermé son PLU à l'urbanisme pour ces parcelles naturelles. Ensuite, elle a une politique importante d'achat de parcelles, dès qu'elle en a l'opportunité. La municipalité mène aussi une lutte active contre l'utilisation abusive de parcelles naturelles à des fins de constructions illégales. Plusieurs actions en justice sont en cours.

La gestion des parcelles publiques est assurée par l'ONF, sous la responsabilité de Mr Viennet, dans le cadre du plan de gestion. Il y a unanimité sur la qualité de cette gestion(mise en place d' ateliers pédagogiques, très bonnes connaissances du sujet, etc...)." c'est un partenaire qui y est très attaché et qui la connaît bien".

Elle est en lisière de la métropole, elle a donc une grande importance pour cette dernière. Le ST6, service de Bordeaux métropole, assiste la municipalité dans la préservation de la forêt. Cela se traduit par la gestion des dépôts sauvages (caméras, évacuations) ou d'actions plus ponctuelles en lien avec des événements sportifs ou culturels. Le soutien apporté par Bordeaux Métropole pour la préservation de cette forêt passe aussi par le CODEV et notamment sa fiche action N° 33 (aide financière à l'achat de parcelles naturelles).

De plus, l'équilibre serein entre la population et la faune sauvage susceptible d'occasionner des dégâts (espèces "nuisibles" : sanglier, chevreuil) cette forêt est assuré par des battues. Elles sont conjointement organisées par la préfecture, la municipalité et l'association des chasseurs du Taillan (ACCA). Il a été signalé, à plusieurs reprises, que le manque d'information pour ces événements est générateur de tensions. Nombreux sont ceux qui souhaitent une meilleure communication sur ces actions.

Tous ces acteurs jouent un rôle très important pour la préservation de ce bien commun et constituent des atouts majeurs pour cette forêt et ses usages récréatifs.

5- Le Parc des Jalles

Certains interlocuteurs ont précisé qu'il manquait de recul temporel pour évaluer l'impact de l'inclusion de la forêt dans le périmètre du Parc des Jalles. Cependant, tous ont estimé que c'est une réelle opportunité.

D'une part, cela conforte la dynamique de sanctuarisation de cet espace naturel. La forêt du Taillan devient un élément d'un vaste ensemble de biodiversité. Cela s'apparente aux pratiques du Canada ou des États Unis.

D'autre part, cela va permettre de faire connaître ce patrimoine naturel et de le protéger de certains individus irrespectueux par le biais d'actions de sensibilisation : "Si les usagers connaissent la forêt, ils la respecteront davantage". Le potentiel de communication du Parc des Jalles aidera la municipalité à valoriser et préserver sa forêt.

Certains ont précisé qu'ils n'y voient pas de risque de surfréquentation pour deux raisons: l'absence de parkings à grande échelle et la longueur des sentiers qui reste courte. Ces derniers sont donc plus adaptés à une fréquentation locale.

B. Le devenir de la forêt

Sa nouvelle fonction de porte d'entrée du PNR Médoc participera à sa valorisation. Pour autant, il y a là aussi un manque de recul temporel, mais la majorité des interrogés a estimé que ce ne sera pas un impact négatif.

Tous envisagent l'avenir de cette forêt de façon sereine du fait de tous les atouts qu'elle présente déjà et de la poursuite des politiques menées. "Il ne faut pas penser rentabilité et c'est ce que fait très bien Mme La Maire".

Les personnes interrogées s'accordent sur l'absolue nécessité de préserver la forêt et de lui laisser sa naturalité, tant pour ses fonctions de poumon vert ou d'espace pour les usages récréatifs que pour l'attrait de nouvelles populations. Cette attirance, qui sera de toute façon tempérée par la limite du foncier, pourra être un levier supplémentaire pour le développement socio-économique du Taillan. Si projets d'usage récréatif il y a, ils ne doivent se traduire en aucune manière par l'ajout de structures physiques. Cela pourrait être l'utilisation de matériaux existants (bancs à partir de bois morts de la forêt) ou des projets culturels éphémères mobilisant la population. Nombreux sont revenus sur la richesse de l'événement des cabanes couplé à des animations culturelles. L'enjeu est de mettre en valeur beauté et naturalité de la forêt en toute saison, en impliquant tous les usagers actuels et pourquoi pas les taillanais qui ne le sont pas encore. Cette forêt et ses usages récréatifs sont un atout majeur pour la commune et sa dynamique socioculturelle et économique.

Ses faiblesses:

Les entretiens avec ces acteurs ont permis de mettre en lumière les menaces concentrées sur la forêt. Dans un premier temps l'un des enjeux majeurs en termes de menace est la fréquentation croissante de la forêt notamment par beaucoup d'urbains non sensibilisés au respect de celle-ci. La forêt risque de devenir un parc et elle se dégrade de plus en plus à cause de plusieurs dépôts/déchets et des piétinements hors sentiers de randonnées qui dégradent la flore.

Pour les menaces directes sur la biodiversité, elles sont majoritairement sur la flore avec la diminution de la présence du châtaigniers, le non-traitement des pins contre les chenilles processionnaires, les maladies présentes sur les pins, le cerisier sauvage et les parcelles avec comme unique vocation l'exploitation du bois. Certaines constructions sont faites illégalement dans la forêt ce qui détériore massivement certaines parcelles. La mise en place d'une "police verte" avait été proposée entre Saint-Aubin, Saint-Médard et Le Taillan mais le projet n'a pas abouti.

Ensuite nous retrouvons les conflits entre usagers. Les engins motorisés et les chiens en liberté sont des problèmes souvent revenus. Certains dénoncent l'incivilité de quelques promeneurs, cavaliers ou cyclistes pratiquant leurs activités en dehors des sentiers dégradant ainsi les arbres et les plantes. Enfin, nous retrouvons le principal problème qui est la cohabitation entre les chasseurs et les autres usagers. Le manque de médiation entre ces deux parties crée un conflit d'intérêt néfaste à la bonne pratique de ces différentes activités.

La déviation est évoquée lors de chaque entretien et tous ont le même point de vue sur ses effets néfastes pour les animaux, les effets sonores, la pollution et la perte de plusieurs sentiers pédestres. Cependant la plupart des acteurs voient cette déviation comme un mal pour bien qui permettra de réduire la circulation en centre bourg et ainsi le sécurisera.

Plusieurs problèmes liés à la communication sont aussi ressortis. En effet le manque de précisions et de dialogue sur les parcelles privées entraîne une incompréhension de la population notamment lors des coupes mais aussi quand des actions sont menées sur ces parcelles privées sans l'accord des propriétaires. La non-connaissance du calendrier de chasse et le manque de signalétique lors des battues est aussi un problème, plusieurs personnes se sont déjà retrouvées au milieu de battue.

Enfin, il est ressorti que le stationnement à proximité de la forêt est difficile. Cette problématique de stationnement renforce l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et aux familles avec poussettes déjà en difficulté à cause des chemins accidentés et peu praticables dans la forêt.

Prospectives:

Les élus et les acteurs de la commune ont pu nous soumettre de nombreuses pistes afin de préserver, valoriser et continuer la sensibilisation de leurs forêts. Pour commencer la totalité des personnes interrogées sont d'accord pour dire que la forêt doit rester telle qu'elle est actuellement. Elle a atteint un équilibre entre la conservation d'un espace naturel et l'accueil du public. Toutefois, il faut continuer à la préserver mais surtout à la valoriser, pour que ce milieu naturel reste un lieu où il fait bon vivre pour ses usagers.

Suite à ces entretiens, le thème revenu le plus souvent est celui de l'animation. Cette animation se décline en deux parties :

- Créer du lien et favoriser la cohabitation entre les usagers
- Sensibiliser les usagers et la population à la forêt

La création du lien avec les différents usagers représente un axe important afin que chacun puisse évoluer au cœur de la forêt. Il a été mis en avant que ce lien pouvait être favorisé par la création de manifestations éphémères culturelles se déroulant dans la forêt. Ce type d'événement semble être apprécié par les personnes interrogées car son aspect éphémère ne viendrait pas dénaturaliser la forêt, tout en incluant un volet culturel.

Les entretiens ont également mis en évidence des problèmes de cohabitation entre les chasseurs et les autres usagers de la forêt. La proposition de créer une application ou pouvoir être informé des jours de chasse et de battues semblent être important pour ces acteurs. Après nos recherches et nos entretiens nous avons constaté que les jours de battues sont déjà mis en ligne sur le site de la mairie mais pas les jours de chasse. Une augmentation de la communication à ce sujet suffirait donc à remédier à ce problème. Certains proposent une fermeture de la forêt les jours de chasse.

La sensibilisation des usagers et de la population est un second axe très important pour les acteurs interrogés. La sensibilisation des plus jeunes avec les écoles et les Accueils collectifs de mineurs est un projet présent sur la commune. Cependant il est, pour l'instant, essentiellement à destination des plus jeunes et dans les structures périscolaires. L'un des acteurs de ce territoire a pointé le fait qu'au-delà de cet âge cela n'était plus et que, même pour les plus jeunes, tous les enfants ne pratiquaient pas les structures du périscolaire. L'une des pistes de sensibilisation est donc de généraliser cette éducation à l'environnement en l'intégrant dans le cursus scolaire, en co-construction avec les enseignants.

Aux abords de certains sentiers des panneaux pédagogiques sont présents depuis maintenant plusieurs années et sont vus comme vieillissants. Repenser et refaire ses panneaux à destination des enfants (dès 3 ans) en incluant des jeux éducatifs sur des nouveaux thèmes en lien avec le cycle de la forêt apparaît comme un axe important à travailler.

Les associations représentent une grosse partie des usagers de la forêt. Leur permettre de continuer leurs activités en toute sécurité et bienveillance avec les autres usagers est essentiel.

Au-delà de la sensibilisation et de la cohabitation des usagers, les acteurs interrogés souhaitent voir la forêt préservée. De nombreuses propositions d'actions sont mises en avant :

- Inventaire de la flore et de la faune des zones humides afin de mieux la comprendre et donc de la préserver
- Maîtriser le foncier des parcelles forestières privées pour éviter les construction (habitation dite "agricole" qui ne le sont pas)
- Utilisation du bois mort ou/et coupés pour fabriquer des bancs

L'accessibilité de la forêt à l'ensemble de la population est un point primordial pour une grande partie des acteurs interrogés. Actuellement la forêt est difficile d'accès, voire inaccessible pour les personnes à mobilités réduites. Résoudre ce problème est un enjeu important pour ces acteurs. D'après l'ONF et nos recherches, des solutions sont possibles pour remédier à cela.

L'ensemble des propositions ci-dessus forme un consensus autour des différents acteurs, cependant certains nous on fait par de projets plus personnels comme l'intégration de la forêt dans un parcours AUDAX (organisme créant des évènements de parcours longue distance de marche) ou dans un chemin de grande randonnée (GR), augmenter le nombre de parking, ce qui faciliterait la venue des usagers les jours de forte affluence, intégrer des amplificateur sonores au coeur de la forêt, aménagement de pistes cyclables dans la forêt, etc. Concernant ces propositions, si les acteurs souhaitent les voir se développer, une table ronde autour de ces thèmes pourrait être un bon outil pour arriver à un consensus.

5. Le questionnaire

1. La méthodologie utilisée

Nous avons choisi d'élaborer un questionnaire visant à recueillir l'avis de la population et des différents utilisateurs de cette forêt.

Le faire sous format Google Form nous a permis de le rendre accessible par tous, d'une part en ligne (site mairie et associations du territoire), et d'autre part sur le terrain en face à face en forêt.

Le but étant d'avoir un questionnaire qualitatif, et qu'il puisse être diffusé rapidement et en masse.

Un QR-code sur une affiche a également été mis en place dans différents commerces du centre-ville, pour permettre autrement l'accès au questionnaire.

Un échantillonnage a été fait en amont de la diffusion :

Population totale = 10 118 hab Objectif population questionnaire = 120 hab

Tranche d'âge	Population totale	Pourcentage	Population totale échantillonnée
0 à 14 ans	1 951	19.3%	22
15 à 29 ans	1 400	13.8%	17
30 à 44 ans	2 030	20.1%	25

45 à 59 ans	2 282	22.6%	27
60 à 74 ans	1 649	16.3%	20
75 ans ou plus	806	8%	9
Total	10 118	100%	120

La majorité des questions sont des questions ouvertes afin d'avoir un maximum de ressentis personnels de chaque individu.

Le questionnaire a été fait en collaboration de groupe, le temps d'une demie-matinée afin de choisir des questions pertinentes nous permettant de répondre au maximum à nos attentes.

Afin d'être le plus juste possible dans l'élaboration de nos questions, nous les avons toutes soumises à notre thématique ainsi qu'à Léa et Mme. Kociemba.

Le questionnaire est séparé en 2 parties :

- De la question 1 à 2, on cherche plutôt à connaître la situation géographique et l'âge de la personne pour déterminer le "rayon d'action" de cette forêt, et son type de public visé.
- Tout le reste du questionnaire est construit dans le but de recueillir des sentiments et des pensées personnels de chacun. Les questions avaient trait à différents paramètres (fréquentation, mode d'usage, craintes, pistes d'améliorations souhaitées). La question sur l'intégration de la forêt du Taillan au Parc des Jalles cherchait à mettre en évidence la qualité de l'information et l'impact sur le devenir de la forêt dans cet ensemble.

Les questions cherchaient à faire état de la vision de la forêt actuelle, et de ce que la population souhaite qu'elle devienne (ou qu'elle ne devienne pas). Au vu du panel des réponses que nous souhaitions obtenir, le questionnaire est composé de questions à choix multiples, de questions ouvertes, et de questions fermées.

2. L'Analyse

Le questionnaire à destination de la population est un outil qui nous a permis de récolter 139 réponses en l'espace des 4 semaines où il a été mis sur les différents réseaux sociaux de la mairie.

Ce qu'il faut retenir de cette enquête c'est que les habitants du Taillan ont bien connaissance de cette forêt, puisqu'on sait maintenant qu'ils la fréquentent déjà pour une grande partie. Leur fréquentation est régulière et de façon continue tout au long de la semaine, avec néanmoins un pic de fréquentation le week-end. Cette fréquentation peut être liée à son accessibilité relativement facile dû à sa proximité avec la ville, ainsi les gens peuvent venir pour une grande partie à pied ou en vélo.

La forêt est un lieu fréquenté à n'importe quelle heure de la journée également, avec là aussi un pic la matinée et dans l'après-midi. Les gens y vont essentiellement en famille le week-end ou alors seul, pour une grande majorité tout au long de l'année, peu importe la saison. Ils y pratiquent des activités telles que la promenade, le jogging, le VTT, mais également des activités plus culturelles comme de l'observation ou bien encore de la photographie.

La population utilise un champ lexical assez positif pour caractériser sa forêt, les mots "calme", "naturel", "accessible", "propreté", "entretien" sont revenus assez régulièrement.

Les habitants sont également conscients que certaines menaces sont aussi présentes, ils ont ainsi cité, les chiens non attachés, les dépôts sauvages, les engins motorisés, et la chasse qui parfois leur paraît mal signalés.

Pour certaines personnes cette forêt se suffit à elle-même, mais pour certaines autres elle manque d'animation pour les enfants (chasse aux trésors, cabanes, courses d'orientation), ou bien d'activités pédagogiques/ culturelles (dessins, sensibilisation à la faune et à la flore et des animaux).

Lié à cela, à la fin du questionnaire nous leur avions soumis l'idée de mettre en place un événement artistique pour mettre en valeur la forêt sans la dénaturer. Seule une vingtaine de personnes s'oppose à cette idée d'événement par peur "d'abimer la forêt" ou simplement car "la forêt se suffit à elle-même".

6. Passer d'un espace partagé à un espace inclusif

Les recherches que nous avons menées, les avis des acteurs et de la population nous ont amené à dégager des pistes de développement pour les usages récréatifs dans la forêt du Taillan. Ces perspectives tiennent surtout compte du plaisir que procure ce bien commun. Elles considèrent aussi les enjeux environnementaux, sociaux, culturels et économiques, intimement liés au partage apaisé de ce site naturel exceptionnel en milieu périurbain.

1. La nature avant tout

A. La signalétique

La valorisation de ce patrimoine environnemental est déjà impulsée par son intégration au Parc des Jalles en tant que "pépite" au sein d'un sanctuaire. Tous les retours d'opinion convergent vers le caractère positif de cette inclusion. Elle pourrait être optimisée et personnalisée par la revitalisation des panneaux d'interprétation, et ce, de deux manière:

- En ciblant les particularités : espèces d'arbres ou individus originaux, certains animaux (mode de vie, époque d'observation, anecdotes..)...Des initiatives ludiques sont intéressantes aussi, comme ce que l'on peut trouver à la lagune de Contaut (panneau interactif sur le bruit que fait le pic vert, par exemple.
- En faisant en sorte qu'ils soient "lisibles" par tous : adultes, enfants, personnes à mobilité réduite ...
- Valorisation mettant en valeur sa diversité / particularité. Par exemple, pourquoi pas mettre en lumière le ruisseau du Monastère, tant pour son histoire locale que pour sa biodiversité de milieux humides.

B. Education environnementale

Il existe une dynamique éducative axée sur la prise de conscience de la dégradation de la biodiversité liée aux déchets. Des initiatives de " dimanche, nettoyons la forêt", sur le même modèle de ce qui est pratiqué sur les littoraux, pourrait être une solution où chacun pourrait prendre conscience de ces dégradations "banalisées". Ramasser les masques, les papiers, les mégots..marque plus les esprits que de le dire.

Dans le même élan, la signalétique pourrait être vectrice de cette éducation environnementale. Que ce soit dans la forêt, le Parc des Jalles, le site de Grimoine (porte d'entrée Parc des Jalles), des panneaux indiquant l'impact des déchets est primordial pour impulser une modification des comportements. Ils pourraient indiquer, par exemple, le temps de dégradation des déchets ou ce qui arriverait si un animal l'ingérait.

Enfin et surtout, la modification des comportements passe par l'éducation des enfants. Comme l'a dit l'un des acteurs en entretien, " l'avenir de cette forêt, ce sont les enfants qui le portent". Aussi, la proposition d'intégrer une "matière" éducative à l'environnement est un moyen qui permettra de modifier le comportement des parents à partir du regard des enfants. Aujourd'hui, elle existe, mais seulement au niveau de la petite enfance ou des structures d'accueil. La généraliser avec la primaire et le collège conforterait cette dynamique. L'idéal serait qu'elle ait deux volets: celui des connaissances intellectuelles et celui de l'immersion en nature.

C. Une continuité forestière

L'importance d'une continuité écologique est une évidence. La richesse de la biodiversité s'accompagne la plupart du temps de surfaces naturelles importantes. Nous avons rencontré les responsables environnement des municipalités de Blanquefort et Saint Aubin. Ils sont tous deux enthousiastes, au nom de leur municipalité, pour valoriser l'entièreté de ce massif forestier que constituent ces trois forêts. Envisager ensemble, " à trois", l'élaboration d'un sentier d'interprétation transversal permettrait à la fois la mise en lumière de la biodiversité et sa mise en protection dans un ensemble plus vaste. Ces panneaux interprétatifs pourraient, là encore, être enrichis par des focus historiques sur lesdites communes.

2. Se retrouver

A. L'accessibilité à tous

Cette forêt a un caractère social important, de par son partage de la diversité des usages récréatifs. Cet aspect-là pourrait être valorisé de plusieurs manières:

- En mettant en place une série de panneaux d'interprétation exclusivement dédiés aux jeunes enfants (à hauteur d'enfant, avec des dessins plus que des phrases, des couleurs chatovantes).
- Équiper les panneaux d'interprétation de signes en braille.
- Cette mise en valeur doit nécessairement être assortie d'un réel accès à tous. En effet, la loi d'accessibilité du 21/05/2019 ne s'applique pas ici puisqu'il ne s'agit pas d'un établissement public mais d'un lieu public. Pourtant, permettre aussi l'accessibilité de ce havre de paix aux personnes à mobilité réduite ne ferait que valoriser cette forêt. C'est possible, tout en préservant sa naturalité. Nombreuses sont les réalisations réussies par l'ONF. L'exemple d'aménagement possible tout en respectant la naturalité peut être comme à l'étang de Contaut, Hourtin (photo ci-dessous).



Les financements partenaires sont multiples (Bordeaux Métropole, Département, Région Nouvelle Aquitaine, Europe avec le FEADER). Nous en avons discuté avec l'ONF; que ce soit M Viennet ou la direction régionale, ce type d'aménagement peut être réalisé sans dénaturer la forêt.

Cette accessibilité est perfectible à d'autres niveaux.

- A moins d'y venir à pied, l'accès est plus compliqué. Le nombre de places de parking pour les voitures est difficilement extensible puisqu'il repose sur l'aménagement de parcelles limitrophes mais qui sont privées. La municipalité n'a, à ce niveau, aucun pouvoir décisionnel. Cela peut évoluer mais sera le fruit d'un travail de partenariat à développer.
- Quant aux accès vélo, il est tout à fait possible de mettre des râteliers à vélo, notamment au niveau de la porte du bassin de Grimoine.
- Le souhait de bancs est une demande qui est revenue très souvent, notamment pour les personnes âgées et à mobilité réduite. Des arbres morts peuvent tout à fait être utilisés en ce sens, sans ôter de la naturalité à cette forêt.

B. Quand la culture s'invite en forêt

La valorisation la plus importante passe par la communication et le partage entre les différents usagers de cet " ensemble de biodiversité".

- Une piste pourrait être la participation à la Nuit des Forêts. Cela permettrait aussi de valoriser cette forêt et ce serait un autre mode d'usage récréatif partagé. C'est un événement national, annuel, et chaque municipalité peut déposer une candidature. C'est un "festival grand public qui invite les citoyens à rencontrer les hommes et les femmes qui l'habitent, la cultivent, la protègent et s'en inspirent". Il s'agit, guidé par l'association Nuits des Forêts, de monter une programmation culturelle et pédagogique. Cette démarche vise à mieux comprendre la forêt,

sensibiliser à sa multifonctionnalité, partager des moments conviviaux, tout en réduisant l'impact anthropique sur le vivant. Ces manifestations sont à la fois pédagogiques et culturelles. Pour Le Taillan, l'idéal serait de pouvoir faire intervenir tous les types d'usagers qui ne font que se croiser sans se connaître (chasseurs, cavaliers, sportifs, promeneurs) et les acteurs identifiés mais méconnus (propriétaires, ONF, DFCI). C'est un festival qui se déroule sur plusieurs jours et qui peut aussi avoir un volet nocturne. Nombreux sont ceux qui nous ont parlé de la beauté des ciels la nuit en forêt du Taillan...

- Dans cette même dynamique de concilier événements culturels et sensibilisation, tous les taillanais qui l'ont vécu souhaitent pouvoir revivre à nouveau la fête de la forêt qui a eu lieu il y a quelques années. Ce mariage entre culture (théâtre, expositions artistiques éphémères dans les arbres), sensibilisation et activités nature (construction de cabanes) a réussi le pari de créer un événement poétique, convivial et hors du temps. Elle pourrait être couplée à la participation à la Nuit des Forêts, sur des séquences temporelles différentes. Le thème pourrait varier chaque année et pourrait être choisi en fonction d'un consensus de la population (vote ou propositions). La priorité est d'en faire un lieu d'échanges et de partage, en valorisant les liens intergénérationnels (en mettant en avant pourquoi pas telle ou telle catégorie d'âge de la population). Les idées ne manquent pas et beaucoup de gens sont prêts pour ce type de projet commun.
- D'autre part, beaucoup de personnes interrogées nous ont dit prendre la forêt en photo, souvent, en toute saison, de nuit ou de jour. C'est un usage récréatif invisible mais prégnant et partageable par tous. Nous avons donc envisagé l'idée d'un concours photo organisé sur Le Taillan. Après en avoir échangé avec le professionnel que nous avons rencontré (M.Aranha, Une photo pour tous), l'évidence est que la victoire ne tiendrait pas à la qualité technique de ladite photo mais à l'émotion qu'elle transmet, l'instant volé. Cet événement serait, bien sûr, géré par la municipalité et les différentes associations photo. En plus de laisser la liberté du moment de participation, cela permettrait sûrement aussi à des taillanais qui ne connaissent pas la forêt, de s'y intéresser. Il est très intéressant d'y impliquer aussi le périscolaire. En effet, c'est par la connaissance de la nature des générations futures que passe la sauvegarde de la biodiversité. Le choix de plusieurs catégories de ce concours est aussi très important et peut passer à travers diverses thématiques :
 - la forêt telle qu'elle est (possibilité de prendre en photo des déchets, des actions que l'on estime préjudiciables),
 - "avec mon regard... d'enfant, d'ancien, de nouvel arrivant...",
 - les saisons,
 - les lumières.

La restitution pourrait être de différentes manières :

- Rétroprojection sur les murs de la ville ou dans un lieu commun (pourquoi pas la forêt, une nuit).
- Affichage sous cadre dans un lieu stratégique de la ville .
- Création d'un sentier qui permette de voir l'entièreté de l'exposition (éphémère).

Il est tout à fait pertinent d'inclure dans ce concours photo des photos de cabanes, ce qui montrerait la beauté et la poésie de la forêt d'une autre manière.

Quelles que soient les options retenues, cela pourrait aussi se terminer par un banquet en forêt. Mr Rulier de l'ACCA nous a exprimé son vif intérêt à participer à l'organisation de ce type d'événement.

Cela pourrait s'assortir d'une dimension pédagogique sur leurs connaissances naturalistes et les enjeux cynégétiques.

3. Economique

Il est clair pour tous que cette forêt n'est pas à vocation commerciale et ne le deviendra sous aucun prétexte, pour le bien de tous. La dimension économique de cette forêt tient plus à ce qu'elle peut générer :

- L'installation de nouveaux arrivants, attirés entre autres, par cet aspect naturel du territoire métropolitain.
- Les potentielles retombées du PNR et du Parc des Jalles.

On peut imaginer de mettre en place des structures éphémères en parallèle des pistes d'animation proposées plus haut. Ce pourrait être un restaurant éphémère comme par exemple la Terrasse du Clos, située à Solutré-Pouilly. Ou encore un bar éphémère comme au Pyla. Ces projets-là pourraient être co-construits à partir des produits des jardins maraîchers des Jalles ou même du jardin partagé du Taillan "Savez-vous planter chez vous".

7. Communication auprès des habitants

Mme Kociemba nous a suggéré d'imaginer un support de communication à destination des habitants et des acteurs que nous ne pouvions pas inviter à la restitution initiale. Cela devait être court mais suffisamment explicite pour que les gens comprennent rapidement ce dont il était question. Ce support cherchait aussi à éveiller l'intérêt pour aller consulter le document complet disponible sur le site de la municipalité. Nous l'avons donc construit sous la forme d'un triptyque, avec la volonté d'être clair et attractif (couleurs, phrases concises...). Ce document ne sera pas d'emblée mis à disposition des habitants mais sera proposé au pôle communication de la municipalité (pour validation ou/et d'éventuelles retouches). Ce dernier décidera de sa diffusion.





Si notre étude a pu nous montrer une chose, c'est que cette forêt est essentielle au bien être commun, tant par l'attachement des taillanais à cette dernière que pour les vertus sur la santé qui ne sont plus à prouver concernant ces espaces naturels périurbains. Sa sauvegarde et le maintien de sa naturalité sont garants de ce capital partagé. Les usages récréatifs diversifiés qu'on peut y rencontrer sont partagés sereinement dans l'ensemble. Compte tenu des analyses des entretiens et questionnaires, l'enjeu pour demain est de mettre en place des moyens afin que cette forêt devienne un espace inclusif. Les pistes que nous vous proposons prennent en compte la dynamique de cette forêt de manière globale: environnementale, socioculturelle et économique. Ces propositions sont loin d'être exhaustives mais peuvent servir de base à un projet co construit avec tous les acteurs (population, élus, associations ...).